



SUIVI ET CIRCULATION EBOLA

Informations pour les personnes sous surveillance en Caroline du Nord

D2

Vous avez été potentiellement exposé à un patient Ebola ou avez séjourné dans un pays désigné par la CDC comme présentant un risque d'exposition au virus Ebola. L'exposition potentielle ne signifie PAS que vous avez Ebola ou que vous développerez cette maladie. Ceci dit, un(e) infirmier(ère) du service local de santé publique devra être en contact quotidien avec vous pour surveiller vos symptômes durant les 21 jours qui suivent votre dernière exposition potentielle. Vous devez effectuer une surveillance de vos symptômes pendant une période de 21 jours après votre dernière exposition supposée, cette période constituant la période la plus longue observée entre une exposition et le développement des premiers symptômes. Les informations ci-dessous détaillent la pathologie Ebola et le processus de surveillance.

Qu'est-ce qu'Ebola ?

Ebola est une maladie virale rare et sévère qui s'accompagne de fièvre, vomissements, diarrhées, douleurs abdominales, douleurs musculaires, maux de tête, éruptions cutanées et saignements. Ebola se propage par contact direct avec le sang ou les fluides corporels d'une personne atteinte par Ebola (c.à.d., vomi, sueur, urine, ou diarrhée). Les personnes qui ne présentent pas de symptômes ne peuvent pas propager la maladie. Une personne infectée peut ne pas présenter de symptômes pendant une période pouvant aller jusqu'à 21 jours, cependant le délai moyen entre la contamination et l'apparition des symptômes est d'environ 8-10 jours.

Existe-t-il des lieux où vous ne pouvez pas vous rendre durant la période de surveillance ?

En fonction du type d'exposition auquel vous avez été sujet, il est possible qu'il existe des restrictions sur les lieux où vous pouvez vous rendre durant votre période de surveillance. L'infirmier(ère) du service local de santé publique avec qui vous êtes en contact vous fournira cette information verbalement et par écrit. Il vous sera également demandé de tenir à jour une liste des personnes qui vous rendent visite à votre domicile ainsi que des lieux où vous vous rendez (si cela vous est permis) pendant votre période de surveillance.

Pourquoi est-il essentiel de surveiller votre température et vos symptômes ?

Vous devez surveiller l'apparition de symptômes car vous avez été exposé au virus Ebola. En effectuant soigneusement un état des symptômes deux fois par jour, vous pouvez rapidement savoir si vous développez des symptômes et ainsi obtenir une attention médicale aussi rapidement que possible. Le suivi permet également aux services de santé publique de déterminer le niveau de précaution à mettre en place de sorte que vous n'infectiez pas d'autres personnes à votre domicile, dans votre communauté, ou dans les services hospitaliers.

Un formulaire vous a été remis à l'aide duquel vous devez consigner votre température deux fois par jour et également indiquer si vous développez des symptômes pouvant être associés avec Ebola. Les signes et symptômes les plus communément associés à Ebola sont : fièvre, maux de tête, faiblesse généralisée, douleurs musculaires, maux de ventre, diarrhées, vomissements, ainsi que bleus/contusions ou saignements inexpliqués. Un ou plusieurs de ces symptômes peut apparaître à n'importe quel moment durant votre période de surveillance. Ces symptômes peuvent être également présents dans d'autres pathologies qu'Ebola. Si vous développez des symptômes, cela ne veut pas forcément dire que vous avez Ebola, il est cependant possible que vous deviez subir des examens complémentaires afin de déterminer la cause de vos symptômes.

Comment devez-vous effectuer le suivi de votre température et de vos symptômes ?

Des instructions relatives à la prise de votre température et à la surveillance de l'apparition de symptômes sont disponibles sur la page 3 des présentes instructions. Vous utiliserez votre journal pour consigner votre température ainsi que pour indiquer si vous développez des symptômes qui pourraient être associés avec Ebola.

Vous devez, avec l'aide de l'infirmier(ère) du service local de santé publique, remplir les informations demandées dans le formulaire, telles que, votre nom, date de dernière exposition potentielle, les dates correspondantes aux « JOUR » de surveillance, etc. L'infirmier(ère) s'assurera que vous avez complété tous les champs du formulaire qui vous a été remis et vous indiquera où consigner vos symptômes et votre température.

Vous devez informer votre service local de santé publique de votre température et de l'apparition d'éventuels symptômes au moins une fois par jour. Votre infirmier(ère) du service local de santé publique vous informera de la fréquence des visites en personne (si applicable) ou des appels téléphoniques de contrôle.



Si, à quelque moment que ce soit durant la période de surveillance, votre température augmente ou que vous développez des symptômes associables à Ebola, vous devez contacter immédiatement par téléphone le service de santé publique à l'aide du numéro inscrit à la page 3 des présentes instructions.

Instructions pour le suivi de la température

- Deux fois par jour, prenez votre température ORALEMENT (sous votre langue) avec un thermomètre numérique. Essayez autant que possible de prendre votre température à 12 heures d'intervalle chaque jour (par exemple 7AM et 7PM).
- Si vous oubliez de prendre votre température, prenez-la aussitôt que vous vous apercevez de votre oubli.
- Consignez l'heure à laquelle vous avez effectué l'état de vos symptômes dans le journal de surveillance des symptômes Ebola ou dans le journal de suivi de votre kit CDC.
- Consignez votre température sur le formulaire dans l'espace approprié (matin et soir).
- Si un membre des services de santé publique est présent, il ou elle vous demandera de vous observer lorsque vous prenez votre température et vous demandera également de voir la valeur affichée sur le thermomètre.
- Si vous prenez des médicaments qui ont le potentiel de diminuer une fièvre, comme de l'aspirine, du Tylenol® (acétaminophène), ou du MOTRIN® (ibuprofène), prenez votre température *avant* d'ingérer votre prochaine dose.

Instructions pour effectuer le suivi de vos symptômes

- Les symptômes communs associés à Ebola sont listés dans le journal de suivi des symptômes ou sont listés sur la carte des symptômes du kit CARE.
- Si vous utilisez le journal de suivi des symptômes Ebola consignez « Y », pour oui (*yes*) si vous présentez le symptôme et « N » pour non (*no*) si vous ne présentez pas le symptôme. Ne laissez aucune case vide – si vous n'avez pas le symptôme, consignez « N ».
- Si vous utilisez le journal de suivi du kit CARE, consignez les symptômes dans l'espace prévu à cet effet. Si vous n'avez pas de symptôme, consignez « NONE » (aucun) dans cet espace. Ne laissez aucune case vide.

Que devez-vous faire si vous tombez malade durant la période de surveillance ?

Si vous développez des signes ou des symptômes d'Ebola pendant la période de surveillance de 21 jours, vous devez être examiné par du personnel médical. Votre meilleure chance de guérison est une prise en charge immédiate. **Informez immédiatement l'infirmier(ère) des services de santé publique si vous commencez à ne pas vous sentir bien ou si vous suspectez que quelque chose est anormal !**

Si vous vous trouvez dans une situation de santé urgente, vous devez tout d'abord appeler le 911, vous devez ensuite appeler le service local de santé publique. Informez l'opérateur du 911 que vous êtes sous surveillance par le service local de santé publique pour une exposition potentielle à Ebola et que vous avez besoin d'une attention médicale et de subir des examens complémentaires.

Si vous vous trouvez dans une situation de santé non urgente, appelez votre service local de santé publique immédiatement. Votre service local de santé publique effectuera, si nécessaire, les arrangements adéquats pour vous transporter en toute sécurité vers un hôpital proche. **NE PAS emprunter les transports en commun** (par exemple : taxi, train, bus, métro, etc.).

Si vous développez des symptômes, contactez immédiatement les services de santé locaux ou de l'état !

QUI DOIS-JE CONTACTER ?

Choix 1 : Département de la santé :

Nom du contact :

Téléphone :

Choix 2 : Département de la santé :

Nom du contact :

Téléphone :

Choix 3 : NC DPH (Département de la santé de l'état)
Épidémiologiste de garde
(919) 733-3419